

Budget participatif

LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE INVITE SA POPULATION IMMIGRANTE À PRENDRE PART AU BUDGET PARTICIPATIF

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe le 13 avril 2023 – La Ville de Saint-Hyacinthe évolue, change et se dessine au rythme de la communauté qui l’habite. Elle est une véritable terre d’accueil et tente chaque jour de faciliter l’intégration de la population immigrante. **C’est en ce sens que la Ville est fière de consacrer cette année un montant de 25 000 \$ à un volet inclusif de son budget participatif.**

« Nous invitons toutes les personnes originaires des quatre coins du monde à faire entendre leur voix et à participer activement au processus démocratique de la Ville par le partage de leurs idées de projets inclusifs, mobilisateurs et rassembleurs. Ces gens apportent une diversité enrichissante à notre Ville. Ils arrivent avec leurs bagages et leurs cultures, mais également avec des idées qui pourraient être bénéfiques pour l’ensemble de la population maskoutaine. Ce sont ces idées que nous souhaitons découvrir à travers ce budget participatif », déclare André Beauregard, maire de Saint-Hyacinthe.

Un comité de travail a été formé de personnes elles-mêmes issues de l’immigration, de personnes travaillant dans un domaine connexe ainsi que de représentants de la Ville de Saint-Hyacinthe. Les membres de ce comité ont déterminé ensemble les critères d’admissibilités des projets. Ils agissent également en tant qu’ambassadeurs auprès de la population pour diffuser l’information et apporter du soutien aux personnes qui souhaitent participer.



Debout, de gauche à droite : Gwenaëlle Savary, Julie Gagnon, Heliosi Oropeza, Asma Minyaoui, André Arpin, Alvaro Sierra, Uriel Ahouanto. Assis, de gauche à droite : Ana Luisa Iturriaga, Catherine Gentile, Valérie Millette

Un projet est admissible s’il répond aux critères suivants :

- Il est présenté à titre individuel par un citoyen maskoutain âgé de 16 ans et plus, issu de la première génération d’immigrants et appuyé par cinq personnes;
- Il est réalisable en 2024 et doit être inclusif, rassembleur et mobilisateur;
- Il est d’une valeur d’un maximum de 25 000 \$;
- Il répond à un besoin de la communauté.
- Il est soumis à l’aide du formulaire en ligne et dans les délais prévus.



Les projets peuvent être déposés facilement en ligne au [st-hyacinthe/budgetparticipatif](https://st-hyacinthe.ca/budgetparticipatif) dès aujourd'hui et jusqu'au 16 mai prochain. Il ne s'agit pas de présenter un budget ou un plan de faisabilité. La Ville souhaite avant tout connaître les idées de sa communauté.

Les Maskoutains seront appelés à voter du 15 juin au 15 septembre prochain pour choisir le ou les projets qui seront réalisés. L'auteur ou l'autrice du projet gagnant recevra un an de location d'équipement au parc Les Salines et au centre nautique de la Ville, en plus d'avoir la chance de voir son idée se concrétiser.



– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300